



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 060-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.136

Déposée le : 12.03.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Patzen (Bern, Les VERT-E-S) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée : Non

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : Sélectionner

Les moyens financiers pour l'offensive de formation en soins infirmiers sont-ils suffisants ?

Reconnu à l'unanimité, le constat du manque de personnel qualifié dans le secteur de la santé ne fera que s'aggraver ces prochaines années. Pour cette raison, la motion 233-2021 intitulée « Mise en œuvre d'une offensive de formation dans le domaine des soins dans le canton de Berne » demande que les étudiantes et étudiants qui suivent une formation en soins infirmiers dans une école supérieure ou une haute école spécialisée bénéficient d'un soutien. Le Conseil-exécutif demande le classement de la motion au motif que chaque année, 25 étudiantes et étudiants remplissant les critères fixés reçoivent désormais une subvention d'encouragement venant compléter le salaire versé dans le cadre de la formation jusqu'à un montant maximal de 3500 francs par mois.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quels sont les critères devant être remplis par les étudiantes et les étudiants pour obtenir une subvention d'encouragement ?
2. Combien de personnes ont à ce jour demandé une telle subvention ?
3. En creux, quel est le nombre de demandes ayant dû être rejetées ?
4. Parmi les demandes rejetées, quel est le nombre de celles qui auraient rempli les critères ?
5. Une extension du programme à d'autres professions (sages-femmes, physiothérapeutes, etc.) concernées elles aussi par le manque de personnel qualifié serait-elle pertinente ? Dans la négative, pourquoi pas ?

6. Mis à part les subventions d'encouragement, quelles sont les mesures prises par le canton pour augmenter le nombre de places de formation dans les métiers de la santé, aussi à l'université, ainsi que la demande pour ces places ?
7. Quelles sont les mesures prises par le canton pour améliorer les conditions de travail dans les métiers des soins, comme le demande l'initiative sur les soins infirmiers ?

Destinataires

- Grand Conseil